

Les Relais Assistants Maternels de la Communauté de communes de la Veyle :

Relais situé à Vonnas :

Martine Sculfort vous accueille pendant

Les permanences :

- ✚ **Mardi et jeudi de 14h à 17h**
- ✚ **Vendredi de 10h à 13h et de 14h à 17h**

Les temps collectifs :

Lundi, Mardi, jeudi de 9h à 11H30
(réservés aux assistants maternels
et aux enfants qu'ils accueillent)

Relais situé à Grièges :

Céline Jacrot vous accueille pendant

Les permanences :

- ✚ **Lundi et jeudi de 14h à 17h**
- ✚ **Vendredi de 8h à 14h**

Les temps collectifs :

Lundi, Mardi, jeudi de 9h à 11h
(réservés aux assistants maternels
et aux enfants qu'ils accueillent)

Vous êtes candidat à l'agrément ?
Le Relais vous renseigne
Et répond à vos questions.

La Communauté de Communes de la
Veyle regroupe les communes de :

Bey, Biziat, Chanoz-Châtenay, Chaveyriat,
Cormoranche-sur-Saône, Crottet, Cruzilles-lès-
Mépillat, Grièges, Laiz, Mézériat, Perrex, Pont-de-
Veyle, St André d'Huiriat, St Cyr-sur-Menthon,
St Genis-sur-Menthon, St Jean-sur-Veyle,
St Julien-sur-Veyle et Vonnas

Les partenaires :

CAF, MSA, Conseil Départemental de l'Ain



RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

Assistants Maternels

Garde à domicile

Parents

Enfants

RAM situé à Vonnas **RAM situé à Grièges**

« les Bidibulles »
ELEJ, Allée de la jeunesse
01540 Vonnas

Ligne directe RAM
Tél : 06.33.90.40.14
Secrétariat jeunesse-RAM
Tél : 04.74.50.24.39
ramvonnas@cc-laveyle.fr

« Les Kokinous »
61 Impasse des Platanes
01290 GRIEGES
Tél : 03.85.31.84.28
ramgrièges@cc-laveyle.fr

Parents

Pour vous aider dans la recherche d'un mode de garde et dans vos démarches administratives

- Informations sur **les modes de garde** existants sur le territoire de la Communauté de communes.
- Conseils dans les démarches administratives.
- Aide à la fonction d'employeur en vous informant sur vos droits et devoirs. (contrat de travail...)
- Aides auxquelles vous avez droit : PAJE, AFEAMA...
- Accès aux soirées débat et conférences.

Assistantes Maternelles

Vous soutenir dans l'exercice de votre profession

- Mise en relation avec les familles à la recherche d'un mode de garde.
- Information sur vos droits et sur la réglementation en vigueur.
- Accès à des **temps d'animation avec les enfants**.
- Rencontres avec d'autres professionnels afin de partager vos expériences.
- Accès à **des soirées débats**, conférences, fond de documentation « petite enfance », **informations, échanges** sur la pratique professionnelle...
- Veille documentaire sur les formations destinées aux assistantes maternelles.
- Service de location de matériel et jeux

Enfants

Lieu d'éveil et de socialisation

- **Un autre espace de jeu et d'éveil**
- **Rencontre avec d'autres enfants et adultes**

